Suspension des cours du mercredi 8 octobre : question des transports scolaires

publié le 06/10/2014

Suppression des transports scolaires des écoliers et collégiens le 8 octobre

En raison de l'organisation de la concertation des équipes enseignantes le mercredi 8 octobre sur le socle commun de connaissances, le Conseil Général annule les transports scolaires des écoliers et collégiens le mercredi 8 octobre.

Seules les lignes transportant les lycéens seront maintenues.

Document joint

transports-scolaires-8-octobre (PDF de 121.6 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.